

Synthèse le l'appel de Fribourg du 9 octobre 2002 :

150 médecins allemands, de toutes spécialités, particulièrement de la médecine environnementale, se sont regroupés pour aboutir aux conclusions suivantes :

1°) Une augmentation dramatique de maladies graves et chroniques :

- troubles de l'apprentissage, de la concentration, du comportement,
- fluctuations extrêmes de la pression sanguine,
- désordre des rythmes cardiaques,
- maladies dégénératives du cerveau,
- maladies cancéreuses, leucémies, tumeurs cérébrales.

2°) une survenue toujours en augmentation de divers troubles :

- maux de tête,
- fatigues chroniques,
- angoisse,
- insomnies,
- bourdonnements métalliques dans les oreilles,
- prédispositions aux infections,
- douleurs dans les tissus nerveux...

Après un interrogatoire direct et soigneux avec leurs patients, ces médecins ont établis une corrélation **temporelle et spatiale** entre l'apparition de la maladie et l'exposition au rayonnement des **ondes électromagnétiques pulsées** :

- installation d'une antenne relais de téléphonie mobile dans le voisinage immédiat,
- usage intensif du téléphone portable,
- l'installation d'un téléphone numérique sans fil...

Les efforts thérapeutiques des médecins pour restaurer la santé deviennent de moins en moins efficaces.

Une maladie ou une affliction à long terme s'améliore ou disparaît dans un temps assez court après la réduction ou l'élimination de la pollution électromagnétique de l'environnement du patient !

Ces médecins préconisent un certain nombre de mesures immédiates et transitoires :

- des limites de sécurité plus strictes et une réduction importante des puissances d'émission,
- aucune extension de la technologie, si elle ne se justifie pas,
- un droit de regard des citoyens et des élus pour ce qui concerne les emplacements,
- informer les populations, spécialement les utilisateurs de portables,
- interdiction de l'emploi des portables dans les maternelles, les écoles, les hôpitaux, les crèches, les lieux de rassemblement, de réunion, bâtiments publics, véhicules...
- des zones sans portables et sans émission d'ondes électromagnétiques pulsées...